TRAVAIL EN HAUTEUR + HARNAIS

Public

Toute personne chargée de la préparation ou de l'exécution de travaux en hauteur dans les règles de sécurité optimales.

Prérequis

Savoir parler, lire et écrire le français
Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales au travail en hauteur

Objectif de la formation

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont ainsi été adoptées l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnels concernés.

Objectif pédagogique

Sensibiliser le personnel aux risques représenté par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, toitures, pylônes, terrasses).
Savoir inspecter et vérifier les échafaudages fixes ou roulants pour garantir leur sécurité.
Informer sur les différents types matériels existants et les règles de mise en place pour des protections contre les chutes.
Savoir utiliser les EPI adéquates.

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Durée

1 journée soit 7 heures

Horaires

9h00 -12h30 13h30-17h00 (adaptable)

Effectif par session

De 2 à 10 personnes

Encadrement

Formateur expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation

Moyens Pédagogiques et techniques

Pédagogie adaptée au public
Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Remise d'un support de formation.
Questions/Réponses
Mise en situation
Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques
Salle de cours équipée

Programme

Théorie

- Règlementation
- Prévention contre les risques de chutes de hauteur
- Moyens d'accès et postes de travail protection collective
- Les postes de travail en hauteur avec utilisation d'EPI spécifiques

Pratique

(le contenu pour varier selon les attentes et les participants)

- Le port du Harnais
- Mise en place d'une ligne de vie

Modalités d'évaluation des acquis

QCM en fin de formation + Evaluation pratique des compétences acquises (ajustement du harnais)

Sanction visée

Attestation de formation + Attestation de compétence

Modalité de financement

Directement par les Entreprises / OPCO / Particuliers

Calendrier / Inscription / Tarification

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

Contact

Madame ROULIN Valérie – email : contact@controlelevage.com – Tél : 06.89.09.30.62

Traitements des appréciations

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation.
Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur https://procontact.afnor.org/